

Netbooster SA
Société anonyme à conseil d'administration au capital de 1.667.257 euros
Siège social : 4-6 passage Louis Philippe – 75011 Paris
418 267 704 RCS Paris

ADDENDUM AU RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 20 JUIN 2016

Chers Actionnaires,

L'ordre du jour présenté par le Conseil d'administration tel que publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) n°58 du 13 mai 2016 est complété des demandes d'inscription par un actionnaire de trois nouvelles résolutions figurant sur l'avis de convocation publié au BALO du 3 juin 2016 et reproduites en Annexe 1. Ces demandes n'ont pas été agréées par le Conseil d'administration réuni le 27 mai 2016 qui invite les actionnaires à ne pas les approuver ou à s'abstenir.

Le présent addendum au rapport du Conseil d'administration a pour objectif de vous présenter (i) l'exposé des motifs et le texte des résolutions inscrites par la société Pure Invest S.A. en sa qualité d'actionnaire et devant être présentées aux actionnaires de l'assemblée générale annuelle de la Société du 20 juin 2016, et (ii) la motivation du Conseil d'administration au refus d'agrément desdites résolutions.

1) Exposé des demandes d'inscription des résolutions

Par un courrier en date du 25 mai 2016, la société Pure Invest S.A., a précisé en sa qualité d'actionnaire détenant plus de 5% du capital de la Société, qu'elle demandait l'inscription de trois nouvelles résolutions à l'ordre du jour de l'assemblée générale reproduites en Annexe 1.

A l'appui de sa demande, la société Pure Invest S.A. a précisé que :

« L'ajout de ces trois nouvelles résolutions a pour objet de soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale la nomination de trois administrateurs ayant une parfaite connaissance de la Société ou de son secteur d'activité ; il s'agit de Monsieur Hervé Cuviliez, Madame Samantha Daude et [de] Monsieur Raphael Zier.

L'ensemble des informations et références professionnelles concernant ces trois personnes, telles que prévues à l'article R. 225-83, 5° du Code de commerce, est décrit en Annexe 2 aux présentes [joint en Annexe 2 au présent addendum], étant précisé que ces informations devront être mises à la disposition des actionnaires de la Société dans les conditions et délais légaux et réglementaires.

La nomination de ces trois nouveaux administrateurs permettrait de diversifier et de renforcer le Conseil d'administration en lui apportant un nouvel éclairage et un support solide, grâce notamment :

- à la vision annonceur de Madame Samantha Daude, de par sa grande expérience dans le digital et à l'international acquise au sein de très importants annonceurs mondiaux, dont l'Oréal ; sa nomination serait également un premier pas vers une féminisation du Conseil aujourd'hui uniquement composé d'hommes ;*
- à la très forte expérience de Monsieur Hervé Cuviliez dans la communication et le digital pour avoir été le dirigeant de l'une des agences de communication mondiales les plus reconnues (DDB) ; il possède également la vision d'un entrepreneur à succès ainsi qu'un réseau relationnel très large dont NetBooster pourrait utilement bénéficier en vue de développer de nouveaux clients ;*

- à la vision d'un spécialiste du marketing digital, Monsieur Raphael Zier, disposant également d'un important réseau de clients potentiels en France, en Angleterre et à l'étranger plus généralement ; il représenterait au Conseil la société Pure Invest S.A., second plus important actionnaire de NetBooster.

Ces propositions de nominations visent à donner une nouvelle dynamique au Conseil afin de contribuer pleinement à l'accélération de la croissance de la Société. »

2) Motivation du Conseil d'administration au refus d'agrément des dites résolutions

Le Conseil d'administration, après avoir pris connaissance de l'ensemble des résolutions proposées et de l'exposé des motifs transmis à l'appui de ces demandes par la société Pure Invest SA, expose ci-dessous les motifs de son refus d'agrément.

A titre liminaire, le Conseil rappelle que la société de droit luxembourgeois Pure Invest SA, selon les documents qu'elle a communiqué au marché et à la Société, indique être contrôlée par Monsieur Raphael Zier.

a) Résolutions A et B : nomination de Monsieur Hervé Cuviliez et Madame Samantha Daude en qualité d'administrateurs

Pour ce qui concerne les Résolutions A et B relatives à la proposition de nomination de Monsieur Hervé Cuviliez et de Madame Samantha Daude en qualité d'administrateur, le Conseil indique que la plupart de ses membres n'ont jamais rencontré et ne connaissent pas ces deux candidats et qu'en conséquence il n'a pu être en mesure d'évaluer leur parcours professionnel et leur expérience. A la date de ce présent addendum, il ne peut donner son opinion quant à la pertinence concrète de ces propositions de nominations, étant rappelé que le Conseil bénéficie d'ores et déjà, et comme rappelé ci-après, de l'expertise complémentaire de membres indépendants.

De la même manière, le Conseil n'est pas en mesure d'évaluer le degré d'indépendance de ces deux candidats par rapport à la société Pure Invest (contrôlée par Monsieur Raphael Zier) qui propose ces nominations.

Le Conseil rappelle que, dans sa composition actuelle, la moitié de ses membres sont des membres indépendants sans aucun lien avec des actionnaires de référence de la Société. Ces membres indépendants présentent des profils internationaux complémentaires permettant à la Société de bénéficier d'expertises incontestées tant en matière financière qu'en matière de communication et de marketing digital.

b) Résolution C : nomination de Monsieur Raphael Zier en qualité d'administrateur

La société Pure Invest S.A. a par ailleurs demandé la nomination de Monsieur Raphael Zier en qualité d'administrateur, en sa qualité de représentant de Pure Invest S.A.

Le Conseil rappelle que Monsieur Raphael Zier a exercé les fonctions de Président Directeur Général de la Société entre le 15 novembre 2011 et le 27 juin 2013. Face aux mauvais résultats du Groupe et seulement un an et demi après sa nomination, la majorité des actionnaires de la Société a décidé, lors de l'assemblée générale mixte du 26 juin 2013, de révoquer Monsieur Raphael Zier de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat ; prenant acte de cette décision des actionnaires, le conseil d'administration du 27 juin, a décidé à l'unanimité de ses membres et en tant que de besoin, de

révoquer Monsieur Raphael Zier de ses fonctions Président Directeur Général de la Société avec effet immédiat.

Faisant suite à ce qui précède, il est également rappelé (comme cela est mentionné dans les rapports annuels de la Société pour les exercices 2013, 2014 et 2015) que Monsieur Raphael Zier, qui contrôle la société Pure Invest SA, a décidé, le 25 octobre 2013, d'assigner la Société devant le Tribunal de commerce de Paris sollicitant notamment l'octroi de dommages et intérêts à hauteur d'un montant de plus de 1,7 M€. Le Conseil indique aux actionnaires que ces-derniers peuvent se reporter utilement au paragraphe 4.1.5 du rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 (<http://www.netbooster.com/wp-content/uploads/2014/04/Rapport-Annuel-des-comptes-consolid%C3%A9s-2013-2.pdf>) afin d'obtenir plus de détails sur cette procédure initiée par Monsieur Raphael Zier leur permettant de se faire une opinion sur les motivations qui animent Monsieur Raphael Zier face à la Société. En tant que de besoin et comme indiqué dans le rapport annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, il est précisé que cette affaire a été renvoyée à l'audience du 25 juillet prochain. Ainsi, cette procédure sera loin d'être achevée au moment de l'assemblée générale du 20 juin 2016.

Le Conseil constate que le management actuel ayant succédé à Monsieur Raphael Zier a réussi à instaurer à nouveau un climat d'apaisement et de confiance avec les salariés du Groupe, ses partenaires et ses actionnaires, propice à son développement ; les dernières publications des résultats du Groupe attestent de ces bons résultats. Afin de maintenir ce climat apaisé et bénéfique au développement de la Société, le Conseil estime qu'il n'est pas opportun d'agréer la résolution afférente à la nomination de Monsieur Raphael Zier en qualité d'administrateur du Conseil d'administration de la Société.

Annexe 1

Ordre du jour et le texte des résolutions nouvelles dont l'inscription a été demandée par la société Pure Invest SA réunissant 2.850.693 actions soit 17% du capital social de la société NetBooster et non agréées par le Conseil d'administration réuni le 27 mai 2016 :

- Désignation de Monsieur Hervé Cuviliez en qualité d'administrateur (Résolution A)
- Désignation de Madame Samantha Daude en qualité d'administrateur (Résolution B)
- Désignation de Monsieur Raphael Zier en qualité d'administrateur (Résolution C)

Textes des projets de résolutions nouvelles déposés par la société Pure Invest en sa qualité d'actionnaire et non agréées par le Conseil d'administration réuni le 27 mai 2016

Résolution A – Désignation de Monsieur Hervé Cuviliez en qualité d'administrateur

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration, décide de nommer Monsieur Hervé Cuviliez en qualité d'administrateur, pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires à tenir en 2022, qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Monsieur Hervé Cuviliez a déclaré par avance à la Société qu'il acceptait le mandat qui viendrait à lui être confié et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

Résolution B – Désignation de Madame Samantha Daude en qualité d'administrateur

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration, décide de nommer Madame Samantha Daude en qualité d'administrateur, pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires à tenir en 2022, qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Madame Samantha Daude a déclaré par avance à la Société qu'elle acceptait le mandat qui viendrait à lui être confié et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

Résolution C – Désignation de Monsieur Raphael Zier en qualité d'administrateur

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du Conseil d'administration, décide de nommer Monsieur Raphael Zier, en qualité d'administrateur pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires à tenir en 2022, qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Monsieur Raphael Zier a déclaré par avance à la Société qu'il acceptait le mandat qui viendrait à lui être confié et a déclaré satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

Annexe 2

Informations listées à l'article R. 225-83, 5° du Code de commerce concernant les trois administrateurs dont la nomination est demandée

Hervé Cuviliez

Nom et prénom usuel	CUVILIEZ Hervé
Domicile	Yarze 1635 - Ville : Baabda - Liban
Age	44 ans
Nationalité	Française
Présentation générale	<p>Hervé Cuviliez a commencé sa carrière à Paris en fondant sa première agence interactive qu'il a ensuite vendu à DDB Worldwide (Groupe Omnicom) en 1999. Il a ensuite été en charge des activités digitales de DDB en France (1500 employés).</p> <p>En 1999, Hervé Cuviliez a également démarré des activités d'investissement notamment dans Critizr, Adictiz, HedgeGuard, CustomerMatrix et d'autres.</p> <p>Ses compétences vont de l'Internet à la communication en passant par le management et l'investissement.</p>
Références professionnelles et activités exercées dans d'autres sociétés notamment au cours des cinq dernières années	<ul style="list-style-type: none">• 2009 - Aujourd'hui CEO Diwanee (équivalent de Au Féminin au Moyen Orient) Société rachetée par le Groupe Webedia en 2015• Janvier 2015 - Aujourd'hui Partner chez Leap Ventures• Juillet 2008 - Mai 2010 Vice-Président Exécutif Tribal DDB MENA (Moyen Orient et Afrique du Nord)• Février 2007 - Juin 2008 Directeur Général DDB France en charge des activités digitales et de l'innovation• Mai 2005 - Février 2007 Co-Président Rapp Collins Paris DDB• 2003 - 2005 Directeur Général Rapp Collins Digital DDB• 2000 - 2002 Directeur Général Tribal DDB Paris• 1996 - 1999 Fondateur Crea HTM
Emplois ou fonctions exercées dans la Société	Néant
Nombre d'actions de la Société détenues	25.000 actions

Samantha Daude

Nom et prénom usuel	DAUDE Samantha
Domicile	9 rue Réaumur - 75003 Paris
Age	41 ans
Nationalité	Française
Présentation générale	<p>Samantha Daude a commencé sa carrière dans le digital en 1997 à New York où elle a vécu 4 ans avant de rentrer en France et d'intégrer le groupe Estée Lauder pour lancer le digital et le E-Commerce.</p> <p>En avril 2008, Samantha Daude a rejoint Sephora, société au sein de laquelle, elle a dirigé le marketing online et plus précisément le site E-Commerce Sephora.fr qui était le 1er point de vente en terme de trafic et le 2ème en terme de chiffre d'affaires derrière la boutique des Champs Elysées.</p> <p>Depuis janvier 2013, Samantha occupe le poste de Directrice E-Commerce Worldwide pour la division des produits grands public basée au siège international de L'Oréal. Elle est rentrée chez L'Oréal en septembre 2010 au poste de Directrice New Medias et CRM pour la même division. L'Oréal est le 3ème annonceur mondial.</p>
Références professionnelles et activités exercées dans d'autres sociétés notamment au cours des cinq dernières années	<ul style="list-style-type: none"> • Janvier 2013 - Aujourd'hui Directrice E-Commerce Worldwide division produits grand public chez L'Oréal • Septembre 2010 - Décembre 2012 Directrice New Medias & CRM Worldwide chez L'Oréal • Avril 2008 - Septembre 2010 Directrice Marketing Online chez Sephora • Septembre 2001 - Mars 2008 Internet Marketing Manager chez Estée Lauder • Septembre 1999 - Mai 2001 Senior Account Manager chez ORB Digital • Octobre 1997 - Septembre 1999 Consultant , Gundersen Partners
Emplois ou fonctions exercées dans la société	Néant
Nombre d'actions de la Société détenues	<p>Néant</p> <p>Conformément à l'article 15-2 des statuts de la Société, Samantha Daude s'engage à détenir au moins une action de la Société suite à sa nomination en qualité d'administrateur de la Société.</p>

Raphaël Zier

Nom et prénom usuel	ZIER Raphaël
Domicile	Flat 11, 69 Princes Gate, London SW7 2PA - Royaume-Uni
Age	44 ans
Nationalité	Française
Présentation Générale	<p>Raphaël Zier a commencé sa carrière à Paris en fondant une agence digitale (Pôle Nord) qu'il a vendu en 2006 à Publicis pour prendre ensuite la direction des activités digitales en France et quelques mois plus tard les activités Worldwide basées à Londres.</p> <p>En 2009, Raphael Zier quitte Publicis pour investir dans NetBooster et en devenir PDG de 2011 à 2013.</p> <p>En qualité d'investisseur, Raphael Zier a également investi dans plusieurs start-ups et sociétés dont qapa.fr, TVTY.tv, EasyVoyage (cédé en 2015) et une agence mobile, Pure Agency (cédée en 2015).</p> <p>Aujourd'hui Raphael Zier est co-fondateur et Président de PerfectStay.com une startup dans le domaine du voyage.</p>
Références professionnelles et activités exercées dans d'autres sociétés notamment au cours des cinq dernières années	<ul style="list-style-type: none">• Février 2016 - Aujourd'hui Co-fondateur et Président de PerfectStay.com• Février 2010 - Aujourd'hui Actionnaire de NetBooster via Pure Invest S.A. (2ème actionnaire le plus important, détenant environ 18% du capital)• Juin 2011- Aujourd'hui Actionnaire et membre du board qapa.fr• Août 2011- Aujourd'hui Actionnaire TVTY.tv• Décembre 2009 - Juin 2015 Actionnaire et membre du board EasyVoyage• 2009 - Janvier 2015 Actionnaire de référence Pure Agency• Avril 2011 - Juin 2013 Président Directeur Général de NetBooster• Octobre 2007 - Janvier 2009 Directeur Général Publicis Global Search• Mars 2006 - Octobre 2007 Directeur Général Publicis Groupe Media Digital France• Septembre 1997 - Février 2006 Fondateur de l'agence Pôle Nord